

UNIVERSITÉ DE NANCY

---

**RAPPORT ANNUEL**

DU

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

ET

**COMPTES RENDUS**

**DES FACULTÉS**

ANNÉE SCOLAIRE

1934-1935

---

UNIVERSITÉ DE NANCY

---

COMPTES RENDUS

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NOVEMBRE 1935



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE GUSTAVE-SIMON

—  
1936

# RAPPORT

DU

## CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

pour l'Année 1934-1935

Présenté par M. CORNUBERT

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

---

L'année universitaire 1934-1935 s'est écoulée dans l'atmosphère de difficultés qui nous replace dans le vrai cadre de la vie ; elle s'est traduite par de nouvelles diminutions de crédits tant de la part de l'Etat que de la part des collectivités locales qui veulent bien nous subventionner, par un nouvel amenuisement des droits versés par les étudiants du fait de la diminution du nombre de ceux-ci, par une plus grande difficulté dans l'obtention des crédits extraordinaires nécessaires pour finir de moderniser nos installations. Malgré ces conditions défavorables, grâce aux efforts de chacun de ses membres, l'intensité de la vie intellectuelle de l'Université ne s'est pas modifiée ; mais, de la mise en évidence de ce résultat, il ne faudrait pas conclure que de nouvelles diminutions dans l'ordre financier pourraient être encore envisagées sans risques ; l'élasticité a comme limite la rupture, et cette rupture reste une menace d'autant plus grave que les recherches expérimentales coûtent de plus en plus cher. Aussi les Facultés les plus intéressées dans cet ordre de choses ont-elles depuis l'année dernière cherché une nouvelle aide pour leurs travaux, et l'Université doit-elle assurer de sa reconnaissance, tous ceux qui ont bien voulu lui accorder leur appui moral ou financier pour lui permettre de maintenir ses

traditions de production intellectuelle auxquelles elle reste profondément attachée.

### VIE INTÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ

L'année 1934-1935 a commencé par une séance solennelle de rentrée tenue le 29 novembre et conçue en l'honneur de l'éminent juriste qu'est M. GÉNY, Doyen honoraire de notre Faculté de Droit. De très nombreux délégués d'Universités françaises et étrangères sont venus se joindre à leurs collègues nancéiens pour exprimer à M. GÉNY leur sympathie pour sa personne et leur admiration pour son œuvre estimée du monde entier. A cette séance des diplômes de Docteurs honoris causa furent remis à MM. DE CHLAPOWSKI, Ambassadeur de Pologne à Paris et à M. Alfredo Rocco, Recteur de l'Université de Rome, ce dernier représenté par M. DEL VECCHIO, Doyen de la Faculté de Droit de cette ville.

Depuis cette séance, bien des collègues nous ont quittés. Nous avons eu la douleur de perdre M. CARRÉ DE MALBERG, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, M. GUNTZ, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences, le Doyen GILLOT, de la Faculté de Pharmacie, qui hélas, est resté parmi nous pendant un temps si court, M. FAVREL, Professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie, M. PITET, Bibliothécaire honoraire ; et c'est avec beaucoup de regret que nous avons vu nos collègues, RENARD, de la Faculté de Droit, ROSENTHAL, de la Faculté de Médecine, VULLIOD, de la Faculté des Lettres, prendre leur retraite; l'Université souhaite à ces derniers d'y trouver les satisfactions qu'ils ont le droit d'espérer après une vie de labeur et de dévouement.

De plus, M. TROTABAS nous a quittés provisoirement pour occuper une chaire à la Faculté de Droit d'Aix; M. BURDEAU a dû accepter un poste à la Faculté de Droit de Dijon; M. WATRIN est parti au Caire exercer

les fonctions de Professeur adjoint à l'Université égyptienne de Droit ; M. VAVON a été nommé Maître de conférences de Chimie organique à la Sorbonne ; M. CAPOT-REY enfin a demandé son transfert à la Faculté des Lettres d'Alger ; à ces collègues l'Université souhaite les plus vifs succès dans leurs nouvelles fonctions universitaires.

Par contre nous avons eu le plaisir de voir rester définitivement parmi nous, M. Jean MARCHAL qui, de chargé de Cours, devient agrégé à la Faculté de Droit, M. POIROT qui, à la Faculté des Sciences, a été nommé définitivement dans son poste de Maître de conférences, et d'accueillir, à la Faculté de Droit, M. TEITGEN, agrégé, en remplacement de M. RENARD, M. GROS, chargé de cours, en remplacement de M. TROTABAS, à la Faculté des Lettres, M. BLACHE, qui occupe la chaire de Géographie de M. CAPOT-REY. De plus, M. TIBAL a repris son enseignement d'allemand à la Faculté des Lettres.

Messieurs les Doyens SPILLMANN et LAURENT ont été réélus pour trois ans par les Facultés de Médecine et des Lettres ; M. le Doyen GILLOT a remplacé M. le Doyen SEYOT que nous avons eu le plaisir de nommer Doyen honoraire, et a été remplacé lui-même par M. le Doyen PASTUREAU ; c'est évidemment avec la plus vive satisfaction que le Conseil de l'Université a accueilli ces nominations.

\*  
\* \*

Pour des raisons trop connues, le nombre des étudiants continue, hélas, à diminuer. Les remèdes à cet état de chose ne dépendent pas toujours de nous, mais il est un point sur lequel notre action persuasive ne sera jamais trop puissante ; il nous faut convaincre certains étudiants français que le succès d'une Université ne dépend pas que de la valeur de ses Administrateurs et de ses Maîtres, mais qu'il dépend aussi des étudiants eux-mêmes par leur assiduité, par leur

entraînement intellectuel et même musculaire, mais à la condition précisément que ce dernier ne se manifeste pas aux dépens des étudiants étrangers. L'expérience que certains ont faite en février dernier a été à tous points de vue plus que regrettable. Ils ne peuvent se douter de la diffusion qui a été donnée à leur geste ; la conséquence a été que des étrangers se sont dirigés vers d'autres Universités françaises. Il faut espérer que chacun a maintenant compris, et que ne sera pas vaine la campagne de redressement entreprise par M. le Recteur, pour rappeler dans tous pays que les Nancéiens connaissent les lois de l'hospitalité aussi bien que quiconque.

Bien que cela ne nous soit pas agréable, nous devons mentionner dans l'ensemble un certain fléchissement du zèle des étudiants remarqué dans divers services. Que les étudiants nous permettent d'attirer en toute amitié leur attention sur la nécessité absolue du travail acharné dans l'époque actuelle ; comme avant la guerre, on ne peut plus faire son chemin sans un labour soutenu se développant pendant de longues années. Mais si l'assiduité et l'enthousiasme pour l'étude paraissent, en moyenne, diminuer, nous ne continuons pas moins à former des cerveaux distingués, et nous devons en particulier féliciter la Faculté de Droit de ses brillants résultats au Concours d'agrégation d'Economie politique (sciences économiques) et de Droit public, ainsi qu'à celui de la Magistrature, et la Faculté des Lettres qui a recueilli plusieurs succès importants aux agrégations des Lettres et d'Histoire et Géographie. La Faculté des Sciences a également pu s'inscrire par un de ses étudiants à l'agrégation de Mathématiques.

\*  
\* \*

L'année 1934-1935 a vu s'ouvrir des enseignements nouveaux.

La Faculté de Droit a créé un cours de droit local

d'Alsace et de Lorraine, un cours de droit civil et constitutionnel luxembourgeois, un cours d'enregistrement ; elle a participé de plus au fonctionnement de l'école coopérative d'été. La Faculté de Médecine s'est vivement intéressée à la création du Service départemental de malariathérapie grâce auquel des malades atteints d'une grave affection nerveuse jadis incurable, ont été guéris.

A la Faculté des Sciences, le P.C.N. a été remplacé par le P.C.B. Cette question intéressant deux Facultés, nous la traiterons dans ce rapport d'ensemble. Il y a au moins dix ans que des professeurs chargés de cet enseignement, en réclamaient la modification ; le programme du P.C.N. était réellement archaïque (il datait de 1893), et n'était que plus ou moins respecté dans les diverses disciplines ; mais les modifications qui ont été apportées ont été beaucoup trop profondes sur certains points. Si en effet nos collègues qui enseignent les sciences biologiques ont été très satisfaits des résultats obtenus, il n'en a pas été de même de ceux qui professent dans le domaine des sciences physiques ; l'insuffisance des connaissances mathématiques a été manifeste et il existe une véritable discordance entre ce que les étudiants peuvent savoir en sortant du lycée et ce qu'il faudrait qu'ils sachent pour bien profiter de ce qui devrait leur être enseigné ; car certaines questions n'ont pu qu'être effleurées, tandis qu'une autre a été provisoirement passée sous silence faute d'avoir pu trouver le mode adéquat de présentation. En résumé, le programme actuel du P.C.B. exigerait la possession du baccalauréat de mathématiques, et, même si cette exigence était satisfaite, certaines questions à traiter devraient être simplifiées. Deux nombres viennent à l'appui de ce qui précède : en juin 1934, 75 % environ des candidats avaient été reçus au P.C.N., en juin 1935, 65 % ont été reçus au P.C.B. ; encore ce résultat n'a-t-il pu être atteint que grâce à l'indulgence des professeurs de sciences physiques au moins.

Cette discordance entre le bagage qu'apporte la moyenne des étudiants et ce qui serait nécessaire pour leur donner un enseignement scientifique vraiment actuel à tous points de vue, se manifeste de plus en plus dans maintes branches du savoir ; aussi la Faculté des Sciences, par exemple, a-t-elle encore cette année, donné son adhésion à l'idée de création d'un enseignement préparatoire à la licence. Un fossé se creuse de plus en plus entre les enseignements primaire et secondaire limités dans leurs développements par les possibilités cérébrales et les nécessités physiologiques de l'enfant et de l'adolescent, et l'enseignement supérieur dont le rôle est de faire connaître les progrès gigantesques de la science dans toutes les directions, progrès qui exigent des connaissances de base de plus en plus développées.

\*  
\* \*

La modernisation de nos installations se poursuit. Les Facultés de Droit et des Lettres ont pris possession de leurs nouveaux locaux, et une grande installation moderne de chauffage central a été créée pour chauffer leurs bâtiments, ceux de l'Université et ceux de la Bibliothèque universitaire. La construction de celle-ci s'avance pendant que s'agrandit l'Institut dentaire à la Faculté de Médecine ; de plus, le service de Physique de la Faculté des Sciences va posséder dans quelques mois un nouveau laboratoire et nous espérons que le service des mathématiques pourra également se développer l'an prochain. Mentionnons encore en particulier le rajeunissement de diverses installations de chauffage central. Que M. le Ministre de l'Education Nationale veuille bien trouver ici les remerciements de l'Université pour les crédits qu'il a bien voulu mettre à sa disposition.

Mais bien des choses restent encore à faire et bien des problèmes sont plus ou moins résolus qui appel-



lent notre vigilance ; une question en particulier a surgi : l'aide à apporter à certains étudiants particulièrement malheureux pour leur permettre de se loger et de se nourrir au mieux ; mentionnons encore l'insuffisance des possibilités d'achat de livres fondamentaux, l'insuffisance ou le manque de salles de travail pour les étudiants dans certains services, l'insuffisance des crédits pour faciliter les voyages lointains.

### RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Ainsi que le prouvent les longues listes de travaux réalisés par le personnel enseignant des différentes Facultés, notre activité intellectuelle n'a pas diminué. Nous restons, et nous voulons rester, quelles que soient les difficultés que nous rencontrerons, un centre de production intellectuelle ; nous maintiendrons notre conception de l'enseignement supérieur : celui-ci ne mérite ce titre que si ceux qui enseignent s'adonnent à des travaux originaux de leur spécialité.

De nombreux collègues ont pris part à des Congrès, ont fait des conférences ou des voyages d'études ; il serait trop long d'en faire le relevé ici ; mais nous noterons que le Professeur GAIN, de la Faculté des Lettres, nous a représentés à l'inauguration de la nouvelle Université de Rome dans les derniers jours d'octobre 1935.

Tant d'efforts ont valu des distinctions officielles à quelques-uns d'entre nous. M. le Doyen GÉNY a été nommé Commandeur de la Légion d'honneur, geste dont l'Université apprécie toute la valeur. M. le Professeur CUÉNOT, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences, a été promu Officier ; l'Université a été très heureuse d'enregistrer cette nomination qu'elle escomptait depuis plusieurs années, et d'apprendre les promotions au grade de Chevalier de nos collègues, les Professeurs HENRY, de la Faculté de Droit, et TIBAL, de la Faculté des Lettres.

Des Gouvernements étrangers ont bien voulu également reconnaître les mérites de plusieurs de nos collègues que l'Université félicite bien cordialement ; le Gouvernement roumain a nommé MM. les Doyens GÉNY et SENN : Grands Officiers de l'Ordre de la Couronne ; le Gouvernement yougoslave a nommé M. le Doyen SENN et M. le Professeur LALOUEL, Commandeurs de l'Ordre de Saint-Sava ; M. le Professeur TROTABAS s'est vu attribuer la cravate de Commandeur de l'Ordre royal de la Couronne de Roumanie. Enfin M<sup>r</sup> ROSAMBERT, Président de l'Alliance française, a été décoré de la rosette d'Officier de l'Ordre royal de Saint-Sava de Yougoslavie.

De plus, M. le Doyen GÉNY a été nommé Docteur *honoris causa* des Universités de Genève et de Jassy et membre d'honneur de l'Académie roumaine.

Mentionnons encore, pour l'en féliciter très vivement, que M. le Professeur Jacques PARISOT a remplacé feu le Professeur Léon BERNARD au Comité d'Hygiène de la Société des Nations.

\*  
\* \*

Telle est rapidement résumée la vie de notre Université pendant l'année écoulée. Puisse l'avenir être moins incertain ; puisse notre mission s'en trouver facilitée !

---